



Strasbourg, 21 mars 2011

CEP-CDPATEP (2011) 14F

CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

CEP-CDPATEP

6^e CONFERENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR

LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

Conseil de l'Europe
Palais de l'Europe, Strasbourg
- Salle 5 -
3-4 mai 2011

PROGRAMME DES ACTIVITES DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE

2011-2013

*Document du Secrétariat Général
Division du patrimoine culturel, du paysage et de l'aménagement du territoire
Direction de la Culture et du patrimoine naturel et culturel*

La Conférence est invitée à examiner le Programme des activités de la Convention européenne du paysage.

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2011-2013 DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE

A. Conférence statutaire prévue par le mandat du CDPATEP

Organisation de la 7^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage (Palais de l'Europe, Strasbourg, 2013).

B. Mise en œuvre de l'article 6 A « Mesure particulière - Sensibilisation »

Préparation du N° 3 de la revue *Futuropa, pour une nouvelle vision du paysage et du territoire*, sur « *Paysage et espaces publics* ».

C. Mise en œuvre de l'article 6 B « Mesure particulière - Education »

Préparation de matériel pédagogique pour l'enseignement scolaire.

D. Mise en œuvre de l'article 7 « Politiques et programmes internationaux » de la Convention européenne du paysage

Promotion de la prise en compte de la dimension paysagère dans les politiques sectorielles de l'Union européenne et autres politiques et programmes internationaux.

E. Mise en œuvre de l'article 8 « Assistance mutuelle et échange d'informations » de la Convention européenne du paysage

Publication des actes de la 9^e Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur « *Paysage et infrastructures pour la société* », Cordoue, Espagne, 2010.

Organisation de la 10^e Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, 2011.

F. Mise en œuvre de l'article 9 « Paysages transfrontaliers » de la Convention européenne du paysage

Développement de la coopération transfrontalière avec l'organisation de réunions transfrontalières et la diffusion de la revue *Futuropa, pour une nouvelle vision du paysage et du territoire*, sur « *Le paysage et la coopération transfrontalière* ». (N° 2, 2010)

G. Mise en œuvre des articles 10 « Suivi de la mise en œuvre de la Convention » et 8 « Assistance mutuelle et échange d'informations » de la Convention européenne du paysage

Mise en place du système d'information 'L6' du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage sur le site Internet, conformément à la Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage.

H. Mise en œuvre de l'article 11 « Prix du paysage du Conseil de l'Europe » de la Convention européenne du paysage

Organisation de la Deuxième Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe conformément à la Résolution CM/Res(2008)3 du Comité des Ministres.

* * *

Annexe

Liste des activités et de possibles activités complémentaires de la Convention européenne du paysage pour 2011

et prévision de certaines activités pour la période 2012-2013

Note:

- La présentation se réfère aux articles de la Convention européenne du paysage ;
- Les travaux marqués d'un astérisque seront développés en fonction des contributions volontaires versées ou des parrainages proposés ;
- Certaines activités sont d'ores et déjà proposées pour 2012-2013.

Activités proposées pour 2011 [et propositions pour 2012-2013]	Budget ordinaire du Conseil de l'Europe	Contributions proposées¹ (en Euros)
I. MESURES NATIONALES (Chapitre II de la Convention)		
A. MESURES GENERALES (Article 5 de la Convention)		
a. Reconnaissance juridique du paysage		
– Mise à jour de l'étude « Le droit applicable aux paysages en droit comparé et en droit international »* Mandat de l'étude : actualiser l'étude réalisée sous l'égide du Congrès du Conseil de l'Europe (document CG (4) 6 du 5 mai 1997, Annexe II), traduction et publication.		6 000,00
– Rapport sur « Le paysage en droit communautaire »* Mandat de l'étude : analyser la place du paysage dans le droit communautaire		6 000,00
b. Définition et mise en place de politiques paysagères		
– Réunion d'un Groupe de travail restreint sur le glossaire de la Convention européenne du paysage Mandat : préparer un glossaire sur les termes clés relatifs au paysage.		10 000,00
– Conférence sur la mise en œuvre des Orientations pour la mise en œuvre de la Convention au niveau national* (<i>Proposition 2012-2013</i>) Mandat de la Conférence : examiner les modalités d'application des Orientations pour la mise en œuvre de la Convention.		10 000,00
c. Mise en place de procédures de participation		
– Extension géographique de l'étude sur la participation* (<i>Proposition 2012-2013</i>) Mandat de l'étude : élargir le champ d'application de « L'étude de droit comparé sur la participation du public en matière de paysage dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention » aux Etats non encore inclus (T-FLOR 3 (2004) 6).		6 000,00

¹ Projet 2011/DG4/VC/2561 Dimension territoriale des droits de l'homme et de la démocratie.

d. Intégration du paysage dans les politiques nationales		
– Etude sur « Expansion des zones industrielles et des centres commerciaux aux abords des villes : quelles solutions pour le paysage »* - Mandat de l'étude : analyser la situation existante dans divers Etats membres du Conseil de l'Europe et formuler des propositions en vue de mettre en œuvre l'article 5.d de la Convention concernant l'intégration du paysage dans les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme.		10 000,00
– Etude sur « Paysage, énergie et éoliennes »* - Mandat de l'étude : formuler des propositions en vue de mettre en œuvre l'article 5.d de la Convention concernant l'intégration du paysage dans les politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage.	En cours	5 000,00
– Etude sur « Paysage et affichage publicitaire »* - Mandat de l'étude : analyser la législation en vigueur dans divers Etats membres du Conseil de l'Europe et formuler des propositions en vue de mettre en œuvre l'article 5.d de la Convention concernant l'intégration du paysage dans les politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage.		6 000,00
– Etude sur « Paysage et loisir »* - Mandat de l'étude : analyser les stratégies en vigueur dans divers Etats membres du Conseil de l'Europe et formuler un projet de texte en vue de mettre en œuvre l'article 5.d de la Convention concernant l'intégration du paysage dans les politiques pouvant avoir un effet direct ou indirect sur le paysage.	En cours	6 000,00
B. MESURES PARTICULIÈRES (Article 6 de la Convention)		
a. Sensibilisation		
– Diffusion de la revue <i>Futuropa, pour une nouvelle vision du paysage et du territoire</i> sur « Les paysages et la coopération transfrontalière » (n° 2)* - Mandat : Paysages transfrontaliers (Convention européenne du paysage)	En cours	
– Numéro de la revue <i>Futuropa, pour une nouvelle vision du paysage et du territoire</i> sur « Espaces publics et paysage (n° 3)* (Proposition 2011) - Mandat : traiter du rôle des espaces publics et de la vie publique en relation avec le paysage.	En cours	25 000,00
– Projet d'Expérience photographique internationale des monuments dans le paysage (EPIM) pour les jeunes sur le monument dans le paysage.*		4 000,00
– Rapport sur Paysage et responsabilités - Mandat : analyser le préambule de la Convention européenne du paysage mentionnant que le paysage implique des droits et responsabilités pour chacun*		4 000,00
– Projet de la « colonne sonore » du paysage européen*		6 000,00
b. Formation et éducation		
– Matériel pédagogique sur « Le paysage et l'éducation des jeunes du primaire » * - Mandat : préparer un matériel pédagogique pour les enseignants.		5 000,00
– Etude sur « Le paysage et l'éducation des jeunes du secondaire » * - Mandat de l'étude : faire des propositions afin de mettre en œuvre l'article 5.d de la Convention concernant l'intégration de la thématique du paysage dans les politiques d'éducation.		5 000,00

– Formation : les urbanistes (en liaison avec le CEU)* Mandat de l'étude : évaluer la situation actuelle en matière de formation des urbanistes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et formuler des propositions. D'autres secteurs professionnels seraient ultérieurement analysés.		5 000,00
– Formation : les archéologues (en liaison avec AEA)* Mandat de l'étude : évaluer la situation actuelle en matière de formation des archéologues dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et formuler des propositions. D'autres secteurs professionnels seraient ultérieurement analysés.		5 000,00
– Formation : les ingénieurs civils* Mandat de l'étude : évaluer la situation actuelle en matière de formation des ingénieurs civils dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et formuler des propositions. D'autres secteurs professionnels seraient ultérieurement analysés.		5 000,00
c. Identification et qualification		
(Voir : - Mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage - Réunion des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention - Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage - Autres réunions)	En cours	
d. Objectifs de qualité paysagère		
(Voir : - Mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage - Réunion des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention - Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage - Autres réunions)	En cours	
e. Mise en œuvre		
(Voir : - Mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage - Réunion des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention - Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage - Autres réunions)	En cours	
II. POLITIQUES ET PROGRAMMES INTERNATIONAUX (Article 7 de la Convention)		
A. ASSISTANCE MUTUELLE ET ECHANGE D'INFORMATIONS (Article 8 de la Convention)		
a.Assistance mutuelle Les Etats qui souhaiteraient promouvoir une coopération avec d'autres		20 000,00

Etats sont invités à le faire savoir au Secrétariat.		
– Appui à l'élaboration d'un projet en Arménie*		6 000,00
– Appui à l'élaboration d'un projet en Fédération de Russie*		6 000,00
– Appui à l'élaboration d'un projet en Albanie*		6 000,00
– Appui à l'élaboration d'un projet en Roumanie*		6 000,00
– Appui à l'élaboration d'un projet pour la Méditerranée*		6 000,00
– Organisation d'une Conférence en Géorgie sur la Convention européenne du paysage *		6 000,00
b. Echange d'informations		
– Publication des actes de la 9^e réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention, « <i>Paysage et infrastructures pour la société</i> » Participants: toutes les Parties contractantes, les Etats observateurs et les organisations qualifiées œuvrant dans ce domaine Date et lieu: 15-16 avril 2010, Cordoue (Espagne) Mandat de la réunion: procéder à un échange d'expériences (bonnes et mauvaises pratiques) sur le sujet	En cours	5 000,00
– Préparation de la 10^e réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention Participants: toutes les Parties contractantes, les Etats observateurs et les organisations qualifiées œuvrant dans ce domaine Date et lieu: 2011, Portugal Mandat de la réunion: procéder à un échange d'expériences (bonnes et mauvaises pratiques) sur le sujet	En cours	9 000,00
– Système d'information du CdE sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage conformément à la Recommandation CM/Rec(2008)3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage Mandat : établir une base de données sur le site Internet du Conseil de l'Europe concernant la mise en œuvre de la Recommandation.	En cours	20 000,00
– Compendium de bonnes expériences relatives au paysage Mandat : rassembler les bonnes expériences en matière de protection, gestion et aménagement des paysages qui seront transmises en vue de l'organisation du Prix du paysage du Conseil de l'Europe.	En cours	20 000,00
– Mise en réseau des universités, centres et ONGs sur le paysage Mandat : poursuivre la mise en réseau du Réseau des partenaires pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur le site Internet du Conseil de l'Europe	En cours	
B. PAYSAGES TRANSFRONTALIERS (Article 9 de la Convention)		
– Etude sur les paysages transfrontaliers Mandat: Faire des propositions pour la mise en œuvre de l'article 9 de la Convention qui concerne les paysages transfrontaliers		6 000,00
– Paysage du bassin hydrographique de la Tisza/Tissa* Mandat : Appui à l'élaboration d'une stratégie transfrontalière entre l'Ukraine, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie et la Serbie et Monténégro.		6 000,00
– Paysage du bassin du delta du Danube* Mandat : Appui à l'élaboration d'une stratégie transfrontalière entre Moldova, la Roumanie et l'Ukraine.		6 000,00

C. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION (Article 10 de la Convention)		
– Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage - Participants : toutes les Parties contractantes - Observateurs : tous les Etats observateurs et les organisations qualifiées œuvrant dans ce domaine. - Lieu et date : Strasbourg, 2 jours, 2011, 20 personnes et 6 consultants payés - Mandat : veiller au suivi de la Convention.	En cours	10 000,00
D. PRIX DU PAYSAGE DU CONSEIL DE L'EUROPE (Article 11 de la Convention et Résolution CM/Res(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe)		
– 2^{ème} session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe - Mandat : Réunion du Jury de la 2^{ème} session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (2011).	En cours	6 000,00
III. EVENEMENTS ET REUNIONS D'INFORMATION SUR LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE		
– Publication des actes de la Célébration du 10^{ème} anniversaire de la Convention européenne du paysage à la signature (2010) - Participants: toutes les Parties contractantes - Observateurs tous les Etats observateurs et les organisations qualifiées œuvrant dans ce domaine. - Lieu: Florence (Italie), 19-20 octobre 2010 - Mandat: célébration du 10^{ème} anniversaire de la Convention européenne du Paysage	En cours	5 000,00
– Séminaire d'information sur les stratégies et politiques nationales de mise en œuvre de la Convention européenne du paysage - Participants: toutes les Parties contractantes - Observateurs tous les Etats observateurs et les organisations qualifiées œuvrant dans ce domaine. - Lieu: ..., 2 jours - Mandat: informer les acteurs principaux du domaine du paysage des objectifs de la Convention		7 000,00
IV. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Crédits forfaitaires permettant de couvrir les frais de voyage pour la participation aux réunions de la Convention		
a. Voyages d'experts pour les activités de suivi de la Convention		
– Frais de voyage et de séjour encourus par les experts pour participer aux réunions d'une importance particulière*		8 000,00
b. Délégués de certains Etats d'Europe centrale et orientale		
– Frais de voyage et de séjour encourus par les délégués de certaines Parties contractantes d'Europe centrale et orientale afin de participer aux réunions de la Convention.*		8 000,00
c. Maintenance du site Internet	En cours	20 000,00
d. Publication des actes des réunions des Ateliers de la Convention européenne du paysage et publication des rapports de la Convention européenne du paysage	En cours	20 000,00
e. Matériel d'information sur la Convention*	En cours	10 000,00

